

LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE



PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT EMPLOYEUR AUX MUTUELLES

N'en déplaise à certains, la Protection Sociale Complémentaire n'est pas un dossier Ministère de l'Intérieur issu d'un quelconque protocole

Le début d'un dénouement se fera au moyen d'une ordonnance du ministère de la transformation et de la fonction publique présentée au conseil commun de la fonction publique le 18/01/21

La FGF-FO, La FSMI-FO et tous ses syndicats nationaux en première ligne de la négociation

Un bureau fédéral FGF-FO dédié à ce sujet se tiendra le

11/01/21

La FSMI-FO avec la FGF-FO (majoritaire dans la FPE) pour défendre vos intérêts

FSMI

FORCE OUVRIÈRE

Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur



08-01-2021